

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Mathematiques-en-voie-generale-des-propositions-qui-vont-au-dela-de-la-commande>



École & société

Mathématiques en voie générale : des propositions qui vont au-delà de la commande politique

- Éducation - Les lycées -
Publication date: lundi 21 mars 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Face aux reproches formulés à propos de la place des maths dans la réforme de la voie générale du lycée (absence des maths dans le tronc commun, augmentation sensible du nombre de lycéens sans maths dans leur parcours, recul de la proportion de filles et d'élèves d'origine modeste suivant un enseignement de maths), le Comité de consultation fait une série de propositions qui pourraient apporter des améliorations dès la rentrée 2022 et réduire le rôle sélectif joué par cette discipline dans la voie générale. Reste à savoir ce qu'en fera le ministre.

Que propose le Comité ?

- 1h30 de maths dans le tronc commun ajoutée à l'enseignement scientifique en première avec une montée en charge sur 2 ans (2022 pour les élèves qui ne suivent pas l'EDS maths ; 2023 pour tous les élèves) sans réduction des horaires des autres disciplines ;
- L'option *maths complémentaires* en terminale ouverte à tous les élèves ;
- La transformation des options *maths complémentaires* et *maths expertes* en enseignements d'approfondissement bénéficiant d'un financement fléché dans la DGH.

Le Comité y ajoute de nécessaires modifications des programmes pour tenir compte de la nouvelle configuration :

- un programme de seconde s'adressant réellement à tous les élèves plutôt que propédeutique à l'enseignement de spécialité ;
- un programme de première de tronc commun complètement différent de celui de l'enseignement de spécialité, qui pourrait se rapprocher des programmes des anciens programmes de ES et de L.

Il tente de répondre également aux critiques qui sont faites aux conditions d'enseignement de l'enseignement scientifique, en classes entières, sans possibilité de mettre en oeuvre une démarche expérimentale en recommandant que l'horaire professeur (4 h) soit supérieur à l'horaire élève (3 h 30).

Enfin, il évoque la création d'une épreuve anticipée de maths en fin de première (épreuve nationale terminale comme l'EAF).

Des points de vigilance

Ces propositions constituent un ensemble cohérent et financé sans diminuer les volumes horaires des autres disciplines ni solliciter les marges d'autonomie pédagogique des lycées. Elles permettent même de restituer les heures ponctionnées par les deux options maths de terminale, une revendication que nous portons depuis le lancement de la réforme afin de redonner des marges de manoeuvre pour l'accompagnement personnalisé ou la constitution de groupes à effectif réduit.

Néanmoins, nous formulons plusieurs points de vigilance.

- L'alourdissement de l'horaire global des élèves peut constituer un point négatif et dissuader les élèves de choisir des options facultatives en plus de leurs enseignements obligatoires.
- L'enseignement scientifique, porté principalement pour l'instant par la physique-chimie et les SVT peine à trouver sa place sous sa forme actuelle, aussi bien du fait des programmes que des contraintes d'organisation,

Mathématiques en voie générale : des propositions qui vont au-delà de la commande politique

et sert trop souvent de variable d'ajustement des services. L'ajout d'une troisième discipline pourrait encore complexifier son organisation.

- Les modifications apportées par ces propositions contraignent à une révision importante de l'ensemble des programmes de maths et d'enseignement scientifique. Certes, certains ne seront mis en oeuvre qu'à la rentrée 2024 mais il ne reste que trois mois pour définir le programme du nouvel enseignement scientifique et mathématique de première et réviser le programme de maths de seconde afin qu'ils s'inscrivent vraiment dans une logique de tronc commun. Ce qui signifie aussi que les enseignants concernés devront se les approprier pendant les vacances d'été sans avoir bénéficié d'aucune formation.

L'avis du SE-Unsa

Nous ignorons ce que le ministre retiendra de ces propositions. Pour nous, elles ne sauraient être dissociées car elles forment un tout cohérent qui peut modifier la vision des mathématiques au lycée en réduisant le rôle qu'elles jouent dans la sélection.

Quelles que soient les décisions qui seront prises, elles devront être financées et ne pas impacter négativement les marges d'autonomie des lycées. Enfin, nous demandons la reconduction du Comité de suivi de la réforme pour y élaborer un diagnostic solide incluant les effets de ces nouvelles mesures, et construire collectivement si nécessaire d'autres mesures correctives (structurelles, pédagogiques, budgétaires) sans céder à l'urgence du calendrier politique.